

PROCÈS-VERBAL DE LA 33^e ASSEMBLÉE ANNUELLE
RÉGIME DE RETRAITE DES EMPLOYÉS ET EMPLOYÉES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Procès-verbal de la trente-troisième (33^e) assemblée annuelle du Régime de retraite des employés et employées de l'Université Laval (RREEUL) tenue le mercredi 17 septembre 2025, à 12 heures, présentée à l'amphithéâtre Hydro-Québec et en Webinaire.

Membres du Comité de retraite présent.e.s :

Nicolas Bouchard Martel
Luc Brouillette
Carole Carbonneau
Gilles Dion
Éric Forcier, président
Frédéric Lavigne
Suzanne Thivierge

Personnes invitées :

Sébastien Chabot, directeur - Placements, Bureau de la retraite
Joel Joncas, directeur – Comptabilité et contrôles internes, Bureau de la retraite
Martin Latulippe, directeur général, Bureau de la retraite
Isabelle Moreau, directrice – Service-conseil et actuariat, Bureau de la retraite

Au total, ce sont soixante et une (61) personnes qui ont assisté à l'assemblée annuelle, dont quarante-deux (42) en ligne.

1. Ouverture de l'assemblée

Le président du Comité de retraite, Éric Forcier, propose l'ouverture de l'assemblée annuelle du Régime et souhaite la bienvenue aux participant.e.s. Il mentionne que la rencontre sera enregistrée et sera disponible sur le site Web du Régime.

Il présente les membres actuels du Comité. Il remercie également Marie-Pierre Beaumont pour son implication au cours des six dernières années au Comité.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté à l'assemblée et il est adopté tel que présenté, sur proposition de Francine Girard, appuyé par Luc Brouillette.

3. Adoption du procès-verbal de la 32^e assemblée annuelle

Le procès-verbal de l'assemblée de l'année précédente est adopté à l'unanimité tel que déposé, sur proposition de Suzanne Thivierge, appuyée de Rachel Asselin. Le procès-verbal était accessible sur le site Web du Régime.

4. Rapport du président du Comité

Le président présente quelques faits saillants de la dernière année, tant au niveau de la situation financière du Régime que des travaux réalisés par le Comité de retraite. La nouvelle structure de gouvernance tant au niveau des comités que de la structure de l'équipe interne est présentée. Il mentionne que depuis juin 2025 un changement important est survenu à l'équipe interne, soit l'arrivée de Pascale Simard comme nouvelle directrice générale et que Martin Latulippe prendra sa retraite à la fin janvier 2026. Il agit présentement comme directeur général sortant afin d'assurer une bonne transition. Le président le remercie chaleureusement de sa très bonne contribution au cours des 30 dernières années comme directeur général du Bureau de la retraite. Il souhaite la bienvenue à Pascale Simard dans ses nouvelles fonctions.

5. Données financières

5.1 Rendements

Sébastien Chabot fait un bref retour sur l'année 2024 sur les rendements et l'économie. Il présente de l'information sur les résultats des principaux indices de marché de même que des portefeuilles dans lesquels le RREEUL investit.

Il effectue également un suivi des projets en cours.

5.2 Rapport financier

Joel Joncas présente les principales données extraites du rapport financier audité du Régime pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024. Il résume les principaux éléments constituant l'actif du Régime de retraite et son évolution au cours de l'année 2024, pour chacun des volets.

5.3 *Situation financière des volets*

Martin Latulippe donne quelques informations sur la situation financière des deux volets du RREEUL. Il présente également les principaux résultats de l'évaluation actuarielle du RREEUL au 31 décembre 2024 pour les deux volets du Régime.

6. ***Données démographiques***

6.1 *Rapport d'activités*

Isabelle Moreau débute la présentation par les statistiques sur les demandes de la clientèle en 2024 en les mettant en perspective avec l'année précédente. Elle rappelle également les principaux services rendus par le Bureau de la retraite.

6.2 *Profil de la clientèle*

Elle présente les principales statistiques démographiques du Régime. Celles-ci sont présentées par volet.

6.3 *Outils de communication*

Elle poursuit avec la présentation sommaire des différents outils de communication que le Bureau de la retraite utilise pour informer la clientèle.

6.4 *Modifications aux dispositions*

Isabelle Moreau présente les principaux changements découlant des amendements adoptés en 2024 (amendement n°31) et de l'Annexe 2 du Règlement qui porte sur l'indexation ponctuelle des rentes du Second volet.

7. ***Politique de placement – Changements***

Martin Latulippe informe qu'une révision de la Politique de placement a été faite en 2023 par le Comité de retraite. Il n'y a pas eu de changement important en 2024.

8. ***Gestion des risques financiers***

La Politique de financement a été adoptée le 27 février 2019 par le SEUL et l'Université. Cette politique établit les principaux risques financiers du Régime pour chacun des volets et identifie les mécanismes de contrôle de ceux-ci.

Un tableau pour chacun des volets présente l'état d'avancement de constitution des mécanismes de sécurité.

9. ***Rapport sur la gouvernance***

Le président fait état des différents éléments assurant la bonne gouvernance du RREEUL. En plus de réviser annuellement ses règles de régie interne, le Comité de retraite assure un suivi périodique de ses fournisseurs et délégataires de service.

Par ailleurs, le président rappelle que tous les membres du Comité doivent remplir annuellement une déclaration d'intérêts et une déclaration de confidentialité afin de respecter les renseignements personnels traités lors des réunions et de s'assurer qu'il n'y a pas de conflit d'intérêts entre les activités au Comité de retraite et les activités personnelles de chaque membre du Comité.

Il mentionne également que la Politique d'investissement responsable et durable a été adoptée en mars 2023. Il explique les principaux axes d'actions de la Politique, les droits de vote, la mise en place d'un Comité ESG, la cote ESG des gestionnaires et l'empreinte carbone.

10. ***Élection d'administrateurs***

Les représentants sont actuellement :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote	Mélanie Alain	2022- 2025
Membre désigné par les personnes participantes actives sans droit de vote	Carole Carbonneau	2024- 2025
Membre désigné par les personnes participantes non actives avec droit de vote	Luc Brouillette	2022- 2025
Membre désigné par les personnes participantes non actives sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2023-2026

Cette année, trois postes de membre arrivent à échéance :

Membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote;
Membre désigné par les personnes participantes actives sans droit de vote;
Membre désigné par les personnes participantes non actives avec droit de vote.

Le président informe qu'il a reçu des courriels des membres actuels comme quoi ils désirent renouveler leur mandat respectif. S'il n'y a pas d'autres personnes intéressées pour ces postes, les membres actuels seront réélus par acclamation.

Également, il mentionne que les durées des mandats sont à des années différentes afin de ne pas avoir plusieurs mandats qui se terminent aux mêmes dates.

À la suite de la procédure, les personnes représentantes sont :

	<i>Membre actuel</i>	<i>Mandat</i>
Membre désigné par les personnes participantes actives avec droit de vote	Mélanie Alain	2025-2028
Membre désigné par les personnes participantes actives sans droit de vote	Carole Carbonneau	2025-2026
Membre désigné par les personnes participantes non actives avec droit de vote	Luc Brouillette	2025-2027
Membre désigné par les personnes participantes non actives sans droit de vote	Suzanne Thivierge	2023-2026

Le président déclare Mélanie Alain, Carole Carbonneau et Luc Brouillette élus membres du Comité de retraite et les remercie pour leur implication.

11. Période de questions

Aucune question n'a été posée par les participant.e.s lors des différentes présentations.

12. Clôture de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12 h 55.

La secrétaire du Comité de retraite,

Pascale Simard

Le 23 septembre 2025